

# “Régulièrement des parents ne nous disent pas bonjour et saluent seulement l’instit”

## Sur les temps périscolaires, l’enfant est sous la responsabilité des ATSEM

“Mener un atelier avec les enfants, leur apprendre à s’habiller, aider à la cantine, au dortoir du coucher au lever, aider au temps d’accueil, leur apprendre la propreté. Cela veut dire parfois des enfants avec plusieurs changes dans la journée et ça peut être compliqué comme situation”, explique Maryvonne.

Être ATSEM c’est aussi rendre les enfants aux parents le soir. “Et c’est une plus grande responsabilité qu’on ne croit. Il arrive parfois qu’on doute de l’identité de l’adulte. Certains parents comprennent, mais d’autres le prennent mal quand on leur dit : vous êtes qui ?”. Et pourtant, laisser l’enfant à un visage pas ou peu connu c’est un risque que Maryvonne ne peut pas prendre. “Sur les temps scolaires c’est l’instit’ qui est responsable des enfants, mais sur les temps périscolaires, l’enfant est sous la responsabilité des ATSEM”.



“On fait un travail formidable avec les enfants. Mais on a un métier qui peut être compliqué. Et au vu de nos responsabilités on n’est pas assez rémunérés.”

Maryvonne s’estime pourtant chanceuse. En fin de carrière, son salaire a atteint 1700 € pour une semaine de 4 jours et demi et 9 heures par jour. “Certaines collègues débutent à 1100 €. C’est peu. Nous sommes toutes à 90 %, c’est un choix de la mairie.” Outre une rémunération insuffisante, Maryvonne et ses collègues travaillent entre deux hiérarchies, et pour elles : “c’est inconfortable. La mairie, qui verse les salaires, et sur les temps scolaires, la direction de l’école. C’est difficile de se faire entendre.”

Tout comme il est difficile pour les ATSEM de Vitré d’accepter l’incohérence de la charge de travail qui varie d’une école à une autre. “Il faudrait une charte pour définir les rôles de chacun et une homogénéité entre écoles. Par exemple, le soir il faut nettoyer les toilettes. Mais pas dans toutes les écoles. Pourquoi ?” Il y a quelques années, la mairie avait prévu de s’y pencher. Mais depuis, pas de nouvelles.

## “À croire qu’on n’est pas dans la classe”

“Il arrive parfois à la municipalité en réunion de remercier les ATSEM en général. Mais on aimerait se sentir considérées en tant qu’humains. Des parents sont reconnaissants mais il y en a qui très régulièrement ne nous disent pas bonjour et saluent seulement l’instit’. À croire qu’on n’est pas dans la classe, c’est désagréable.”

Sur le plan moral il y a aussi ces situations perturbantes avec des enfants en difficulté. “On sent que quelque chose ne va pas dans leur vie. C’est lourd. On ne peut pas rentrer avec ça à la maison, il faut prendre du recul mais c’est touchant.”

La ville de Vitré demande aux ATSEM le CAP petite enfance et l’obtention du concours d’ATSEM. Un concours très sélectif avec beaucoup de candidats pour très peu de postes. Maryvonne l’a passé 14 fois avant de l’obtenir en 2019. “Sans concours, le jour où une classe ferme, la mairie nous doit nos heures mais pas notre poste. C’est insécurisant pour beaucoup de mes collègues qui pourraient finir par se retrouver à faire l’entretien sans le vouloir.”